



Abidjan, le

NOTE D'INFORMATION N° 45 - TMBPE/DGD/DU 22 FEV. 2017

Objet : Désignation des correspondants du renseignement

Par note d'information n° 126/MPMB/DGD du 21 mai 2015, je demandais aux Directeurs Centraux de désigner des représentants pour assurer les fonctions de correspondant du renseignement selon le quota de répartition repris en annexe.

Je rappelle que dans le cadre des réformes initiées au sein de notre Administration, une Instruction-Cadre sur le Renseignement a été adoptée et son application nécessite la désignation de personnes ressources pour alimenter la base de données sur le Renseignement.

J'invite par conséquent, les Directeurs Centraux à procéder à une mise à jour des fiches d'identification de leurs correspondants et de les faire parvenir à la Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) par voie électronique aux adresses suivantes avant le 28 février 2017.

- leopoldakepinto@yahoo.fr
- yoroba.eric@douanes.ci

**P.J : - Etat de répartition par Décision
- Fiche d'identification**

Le Directeur Général par intérim


Col. DARRV A.

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**L'ETAT DES QUOTAS DE REPARTITION DES CORRESPONDANTS DU
RENSEIGNEMENT PAR DIRECTION**

N°	DIRECTION	NOMBRE DE CORRESPONDANT
01	INSPECTION GENERALE DES DOUANES	02
02	DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES	02
03	RECETTE PRINCIPALE DES DOUANES	02
04	DIRECTION DES MOYENS GENERAUX	02
05	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTENTIEUX	02
06	DIRECTION DES ENQUETES DOUANIERES	04
07	DIRECTION DE LA SURVEILLANCE ET DES INTERVENTIONS	08
08	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE	02
09	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA PROGRAMMATION ET DU CONTROLE DES EFFECTIFS	02
10	DIRECTION DE LA FORMATION	02
11	DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA QUALITE	02
12	DIRECTION DES SERVICES DOUANIERS DU PORT ET DES SERVICES SPECIAUX	07
13	DIRECTION DES SERVICES AEROPORTUAIRES	03
14	DIRECTION DES REGIMES ECONOMIQUES	03

DIRECTION DES SERVICES EXTERIEURS D'ABIDJAN

N°	DIRECTION	NOMBRE DE CORRESPONDANT
15	DIRECTION REGIONALE D'ABENGOUROU	02
16	DIRECTION REGIONALE DE BONDOUKOU	02
03	DIRECTION REGIONALE D'ABOISSO	02
04	DIRECTION REGIONALE DE SAN-PEDRO	02

DIRECTION DES SERVICES EXTERIEURS DE YAMOOUSSOUKRO

N°	DIRECTION	NOMBRE DE CORRESPONDANT
15	DIRECTION REGIONALE DE BOUAKE	02
16	DIRECTION REGIONALE DE MAN	02
03	DIRECTION REGIONALE DE KORHOGO	02

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

Ministère auprès du premier ministre
chargé du budget

Direction Générale des Douanes



République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

FICHE D'IDENTIFICATION DU CORRESPONDANT RENSEIGNEMENT

N°.....(1)

PHOTO EN TENUE

NOM :

PRENOMS :

MATRICULE :

GRADE :

ANCIENNETE(2) :

FONCTION :

SERVICE :

CONTACTS :

Signature de l'agent

Signature Supérieur hiérarchique

(1) Sera attribué par la DARRV
(2) au moins deux ans de service